

Le 13/12/2019 à 19h00

Le conseil communautaire, dûment convoqué par madame la présidente conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil de la communauté d'agglomération de Beauvaisis.

PRESIDENT Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS Madame CAYEUX, Monsieur DEVILLERS, Monsieur JULLIEN, Monsieur HEDIN, Monsieur PIA, Monsieur CHRISTIAENS, Monsieur DUFOUR, Monsieur LOCQUET, Monsieur MARCHETTI, Monsieur TABOUREUX, Monsieur BOITEL, Madame ABLA, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame DELAPLACE, Monsieur CORDIER, Monsieur BRACQUART, Monsieur DELMAS, Monsieur VANDEBURIE, Monsieur DURIEZ, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur DEGOUY, Monsieur DUTHOIT, Monsieur MULLOT, Madame ROLLAND, Monsieur CHATELET, Monsieur MICHELINO, Madame THIEBLIN, Monsieur SENECHAL, Monsieur CORDIER, Madame GEOFFROY, Monsieur NOGRETTE, Madame CORILLION, Monsieur VANYSACKER, Monsieur LANGLET, Monsieur DE L'HAMAIDE, Madame GEFFROY, Monsieur DUBOIS, Madame FONTAINE, Madame DJENADI, Madame CAPGRAS, Monsieur BALACHE, Monsieur FRENOY, Monsieur SAUVE, Monsieur GRUEL, Monsieur LIEVAIN, Monsieur VIBERT, Monsieur GASPART, Monsieur NEKKAR, Madame COLIGNON DUROYON, Monsieur TABARY, Monsieur NARZIS, Monsieur BOURLEAU, Monsieur LAGHRARI, Monsieur SALITOT, Monsieur BONAL.

SUPPLEANTS Monsieur Christian SADOWSKI à Madame Christine LEFEVRE, Monsieur Hubert PROOT à Monsieur Henry ANDERSEN, Monsieur Laurent DELAERE à Madame Myriam DEBRAINE.

ABSENTS Monsieur DORIDAM, Madame LEJEUNE, Monsieur DEGROOTE, Madame LESURE, Monsieur SAULNIER, Monsieur DESIREST, Madame BRAMARD, Madame ITALIANI, Monsieur LEBESGUE, Monsieur ROUTIER, Monsieur SAJOT, Monsieur PAILLART, Monsieur ROUSSELLE, Madame BERTOIS, Madame PERNIER, Madame PARAGE, Monsieur ILLIGOT, Madame NAKIB, Monsieur RAHOUI, Monsieur NEDONCHEL.

POUVOIRS Monsieur André COËT à Monsieur Jean-Jacques DUBOIS, Monsieur Frédéric GAMBLIN à Monsieur Jean-François DUFOUR, Monsieur Laurent LEFEVRE à Madame Caroline CAYEUX, Monsieur Alain DRUJON à Madame Myriam DEBRAINE, Monsieur Claude POLLE à Monsieur Pierre MICHELINO, Monsieur Noël VERSCHAEVE à Monsieur Dominique DEVILLERS, Monsieur Jacques BILLORE à Monsieur Gérard HEDIN, Madame Nicole WISSOTZKY à Monsieur Franck PIA, Madame Nelly DEBRY à Monsieur André DUTHOIT, Monsieur Serge COURTOIS à Madame Martine DELAPLACE, Madame Marie Claude DEVILLERS à Monsieur Sylvain FRENOY, Monsieur Joël LIONNET à Monsieur Régis LANGLET, Madame Anne FUMERY à Monsieur Jean-Paul CORDIER, Monsieur Philippe VAN WALLEGHEM à Monsieur Jean-Louis VANDEBURIE, Monsieur Patrick SIGNOIRT à Monsieur Jean-Jacques DEGOUY, Monsieur Thibaud VIGUIER à Monsieur Grégory NARZIS, Madame Aysel SENOL à Madame Fatima ABLA, Monsieur Mamadou LY à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Monsieur Grégory PALANDRE à Monsieur Manuel BALACHE, Madame Nathalie KABLE à Monsieur Robert CHRISTIAENS, Madame Aissé TRAORE à Monsieur Mohrad LAGHRARI, Monsieur Benoît MIRON à Monsieur Charles LOCQUET, Madame Elodie BAPTISTE à Madame Catherine THIEBLIN.

Date d'affichage	20 décembre 2019
Date de la convocation	6 décembre 2019
Nombre de présents	58
Nombre de votants	81

Date de réception préfecture :
Accusé en préfecture : 060-200067999-
20191213-132801-DE-1-1
Date de télétransmission : 24 décembre
2019
Date de réception en préfecture : 24
décembre 2019

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Antoine SALITOT

Date de réception préfecture :
Accusé en préfecture : 060-200067999-
20191213-132801-DE-1-1
Date de télétransmission : 24 décembre
2019
Date de réception en préfecture : 24
décembre 2019

Aménagement du territoire - ZAC Beauvais vallée du Thérain - synthèse de la participation du public par voie électronique

Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Conseiller Communautaire

Vu les délibérations du conseil communautaire en date du :

- 14 décembre 2012 arrêtant les objectifs et les modalités de la concertation préalables à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) sur la commune de Beauvais ;
- 17 avril 2015 validant les enjeux et objectifs du projet de zone d'aménagement « Beauvais-vallée du Thérain » sur le secteur de l'ancienne zone industrielle n°1 (opération à vocation d'habitat) ;
- 26 juin 2015 concluant au respect de l'ensemble des modalités de concertation et approuvant le bilan de la concertation.

Considérant la poursuite des études techniques préalables à la création de la ZAC et la volonté de poursuivre l'échange avec le public par l'organisation d'ateliers thématiques en 2016 et de conférences de consensus en 2017 aboutissant à faire évoluer le scénario d'aménagement (préservation plus importante des espaces non bâtis situés en bordure de rivière) ;

Vu la saisine de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) en date du 11 décembre 2018 pour avis sur le projet de création de la ZAC (et en particulier sur l'étude d'impact du projet) et vu l'avis rendu par la MRAe le 21 mai 2019 ;

Une dernière phase d'échanges avec le public a été réalisée entre le 24 octobre et le 25 novembre 2019 sous la forme d'une participation du public par voie électronique. Le dossier de projet de création de la ZAC incluant l'étude d'impact du projet a ainsi été mis à disposition du public sur le site internet de la communauté d'agglomération du Beauvaisis et une adresse électronique dédiée destinée à recevoir les observations du public a été mise à disposition du public.

Aucune remarque n'a été émise aussi le dossier de projet de création de la ZAC n'appelle pas d'ajustement particulier et le bilan de la participation du public par voie électronique peut donc être envisagé.

Au final, il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver la synthèse de la procédure de participation du public par voie électronique ;
- d'autoriser madame la présidente ou le vice-président délégué à signer toute pièce relative au dossier.

La commission "Aménagement du territoire, patrimoine immobilier et développement numérique", réunie le 26 novembre 2019, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 4 abstention(s), décide d'adopter le rapport ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Caroline CAYEUX



Envoyé en préfecture le 02/01/2020

Reçu en préfecture le 02/01/2020

Affiché le

SLOW

ID : 060-200067999-20191213-2019_320CONVBIS-CC



PROJET DE ZAC BEAUVAIS-VALLEE DU THERAIN A BEAUVAIS



PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE SYNTHESE DES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DU PUBLIC

RAPPELS

La participation du public s'est déroulée du jeudi 24 octobre 2019 au mardi 29 octobre 2019 inclus.

Le dossier soumis à la participation du public comprenait :

- la notice explicative sur la procédure de participation du public
- l'étude d'impact et son résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact et le mémoire en réponse de la CAB
- le projet de dossier de création de la ZAC (rapport de présentation, plan de situation, périmètre de la ZAC, non exigibilité de la taxe d'aménagement)
- la délibération du 26 juin 2015 tirant le bilan de la concertation

Les personnes intéressées pouvaient prendre connaissance du dossier selon les modalités suivantes :

- sur le site internet de la CAB : <http://www.beauvaisis.fr/>
- sur support papier dans les locaux de la CAB au 48 Rue Desgroux 60005 BEAUVAIS, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Des renseignements complémentaires pouvaient être obtenus auprès de la personne responsable du projet : Madame Caroline Cayeux, Présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, à l'adresse postale suivante : communauté d'agglomération du Beauvaisis 48 rue Desgroux 60005 Beauvais Cedex ou à l'adresse électronique suivante : zac.valleedutherain@beauvaisis.fr

Le public pouvait consigner ses observations et propositions par voie électronique à l'adresse suivante : zac.valleedutherain@beauvaisis.fr jusqu'au 25 novembre.

PROPOSITIONS ET OBSERVATIONS REÇUES

Aucune remarque ni proposition n'ont été émises durant la phase de mise à disposition du dossier.

Cette synthèse sera consultable sur le site internet de la communauté d'agglomération du Beauvaisis pendant trois mois à partir de la décision relative à la création de la ZAC.

Envoyé en préfecture le 02/01/2020

Reçu en préfecture le 02/01/2020

Affiché le

SLOW

ID : 060-200067999-20191213-2019_320CONVBIS-CC



PROJET DE ZAC BEAUVAIS-VALLEE DU THERAIN A BEAUVAIS



**PARTICIPATION DU PUBLIC
PAR VOIE ELECTRONIQUE
DECISION MOTIVEE DE LA
COLLECTIVITE SUITE AUX
OBSERVATIONS**

Envoyé en préfecture le 02/01/2020

Reçu en préfecture le 02/01/2020

Affiché le

The logo for SLO (Service Local d'Orientation) is displayed in a stylized, italicized font.

ID : 060-200067999-20191213-2019_320CONVBIS-CC

DECISION MOTIVEE DE LA COLLECTIVITE SUITE AUX OBSERVATION

A l'issue de la participation du public par voie électronique et en l'absence d'observations, le projet de création de la ZAC, tel que mis à disposition du 24 octobre au 25 novembre 2019 n'appelle pas d'ajustement particulier.

Il va donc être proposé à la délibération du conseil communautaire du 13 décembre 2019.